

PRIÈRES :

L'honorable Président a informé la Chambre que le délai pour recevoir des pétitions concernant des bills privés expire aujourd'hui.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été

Ordonné, que le délai pour recevoir des pétitions concernant des bills privés soit prolongé jusqu'au trente du courant.

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Wilson* ; de *Charles Legye* et autres, de la cité de *Montréal*.

Par l'honorable M. *Sanborn* ; de *B. Pomroy* et autres, du *Canada*.

Par l'honorable M. *Dunouchel* ; du Révérend *A. Labelle* et autres, de *St. Jérôme*, dans le comté de *Terrebonne*, dans la province de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues :

De la corporation de la cité d'*Hamilton*, dans la province d'*Ontario* ; demandant qu'on accorde à la dite cité d'*Hamilton* les mêmes facilités qu'ont obtenues les autres municipalités qui ont emprunté de l'argent à même le fonds d'emprunt municipal.

De *Samuel W. Foster* et autres ; demandant un acte d'incorporation sous le nom de " la Compagnie du chemin de fer de *Montréal, Boston et New-York*."

De la corporation de la cité de *London*, dans la province d'*Ontario* ; demandant l'abolition du droit d'accise sur l'huile de pétrole raffinée.

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents de cette Chambre pour la présente session et de faire rapport sur iceux, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ.

8 Mars, 1870.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat pour la présente session, et de faire rapport sur iceux, demande la permission de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité a décidé de recommander à votre honorable Chambre que son quorum soit réduit à neuf membres.

C'est l'opinion de votre comité qu'il devrait être fait un arrangement pour que les services du bibliothécaire puissent profiter également aux membres des deux Chambres.

Le tout respectueusement soumis.

B. SEYMOUR,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Benson*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Aikins* a présenté à la Chambre un bill intitulé : " Acte pour amender " l'acte concernant la charge d'imprimeur de la Reine."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.